

1. Cécidomyie du Gleditsia : Rappel pour ceux qui n'ont pas encore traité



On observe les premières galls, contenant les larves.
Traitez avec Movento par temps poussant et sur végétation développée.

MOVENTO (75 ml / 100 l)

Systémie double

Appliquer avec beaucoup d'eau (1000 l d'eau/ha)

Ne rien ajouter à Movento pour qu'il pénètre vraiment au maximum dans la plante.

Movento ne peut être appliqué que 2 fois par an sur les mêmes plantes, cela pour éviter l'apparition de résistance.

Ne l'appliquez pas maintenant sur d'autres plantes si ce n'est pas nécessaire.

2. Puceron noir du cerisier : Rappel

Si vous avez déjà traité lors de l'avertissement du 24 mai, vérifiez les cultures mais il faut probablement répéter le traitement.

Si vous n'avez pas encore traité, il est temps de le faire, les attaques s'étendent

Teppeki : 14 g / 100 l – systémique et translaminaire

Ou

Movento : 75 ml / 100 l – systémie double (maintenant il y a suffisamment de végétation pour utiliser Movento)

Maximum 2 applications / an pour éviter les résistances

Pour les 2 : mouiller suffisamment le feuillage

Attention : Movento doit être appliqué seul pour un maximum d'efficacité

3. Acariens : restez vigilants et intervenez avant que le feuillage ne jaunisse trop

Sur tilleul, charme, sorbier, érable, frênes : acariens et phytoptes

Il est déconseillé de mélanger ces acaricides à un fongicide. Par contre vous pouvez y ajouter urée et sulfate de magnésie pour bien faire verdier le feuillage et l'endurcir

MASAI 20 WP – (tebufenpyrad)

Contact : sur plante sèche

50g/100 l d'eau

Code orange



ou

ACARAMIK, AGRIMEC, VERTIMEC (abamectine) – contre acarien du tilleul et du charme

Translaminaire, agit par contact et ingestion

Traiter tôt le matin ou le soir

25 ml/100l d'eau ;

Code rouge

Agit aussi contre le thrips qui provoque des déformations du feuillage et dont les piqûres sont des portes d'entrée aux champignons et bactéries.

ENVIDOR (spirodiclofen)

Contact : sur plante sèche

40 ml/100l d'eau

Code orange

4. Oïdium

Sur Quercus, Amelanchier, pommier, poirier, crataegus : début d'attaque

- Si très peu ou pas de symptômes : **traitez** préventivement avec
 - o **Flint** – strobilurine de **contact** et translaminaire – 10 g / 100 l
 - o **Ou Ortiva ou Amistar** - strobilurine **systémique et translaminaire** – 100 ml / 100 l
- Si taches jaunâtres ou blanchâtres bien visibles :
 - o idéalement commencez par **couper** les parties atteintesTraiter avec Exact 400 ml / 100 l ou Horizon 50 ml / 100 l – triazole **systémique**

5. Aussi sur pommier, poirier : début d'attaque de tavelure et de puceron cendré (pommier)

Contre la tavelure : même traitement que contre oïdium

Contre puceron cendré : voir lutte puceron noir du cerisier

Préventivement contre tavelure : on peut aussi utiliser Captan, moins cher que Flint ou Ortiva.
Captan : 150 g/100l

6. Ajoutez de l'urée et du sulfate de magnésie lors de vos traitements (sauf avec Movento)

Les doses par temps chaud sont : 4 kg / ha pour sulfate de magnésie et 2 kg / ha pour urée
Les doses par temps couvert : 6 kg / ha pour sulfate de magnésie et 4 kg / ha pour urée

7. Engrais verts

Le choix dépend de l'objectif recherché :

- Amélioration de la structure du sol : sorgho
- Lutte contre les nématodes pathogènes : tagetes ou avoine japonaise

Avant semis de l'engrais vert :

Corriger la fumure et la biologie du sol ainsi directement après l'engrais vert, en automne ou au printemps, on peut immédiatement planter, sans grand travail du sol

Pour une bonne levée : bonne préparation du sol ; sous-solage si présence d'une semelle de labour !!

Dose : Tagetes : 6 à 8 kg / ha

Avoine japonaise : 60 à 80 kg / ha

Sorgho : Jan préconise maintenant 30 kg / ha

Pour la lutte contre les nématodes, indispensable qu'il n'y ait pas d'adventice sur le sol sinon les nématodes se nourrissent des adventices et pas des tagetes qui les tuent.

Observations : F.Faux, S. Galland CEHW (2) – C.Fassotte, M.Tomme CRA-W(1)

Rédaction et diffusion: CEHW

(1). **Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du Vivant, Unité Protection des Plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : fassotte@cra.wallonie.be).

(2). **Centre d'Essais Horticoles de Wallonie (CEHW)**, chemin des serres 14, 7802 Ormeignies (tél : 068/ 28 11 60; courriel : cehw@cehw.be).